



Tournoi Fury Bad Issoudun 27 et 28 Février 2027



1 / Le tournoi est autorisé sous le numéro 2600241. Il se déroulera selon les règles définies par le « Règlement Général des Compétitions ».

2 / Tout participant doit être licencié auprès de la FFBad. Tout joueur absent de la base officielle POONA à la date de son inscription ne sera pas inscrit. Les joueurs ayant une interdiction de participer à des compétitions ne seront pas admis dans le tournoi.

3 / La compétition se déroule au PEPSI – rue Georges BRASSENS - 36100 Issoudun

4 / La salle dispose de 7 terrains avec tapis.

5 / La compétition est ouverte aux licenciés des départements français dans les séries NC/P/D/R. La compétition est ouverte aux joueurs et joueuses des catégories minime, cadet, junior, sénior et vétéran

6 / Le juge arbitre de la compétition est Natacha HIVERT et le GEO principal est Pierre-Emmanuel BLANCHET, le GEO adjoint est Guillaume LAMIOT.

7 / Le nombre de participants est limité à 220 joueurs, après cette limite une liste d'attente sera effective en fonction de la date effective d'inscription, les inscriptions ouvrent le 15 septembre 2026 à 00h00 et la date limite est fixée au 16 février 2027 à 23h59.

8 / Le tirage au sort aura lieu le 18 février 2027 et le CPPH pris en compte sera celui du 17 février 2027. Dans un même tableau, le CPPH du mieux classé des participants ne peut pas être de plus de 1000 points supérieurs à celui du moins bien classé (règle du +1000).

Cas particulier : si le joueur le moins bien classé du tableau a plus de 1800 points, cette règle ne s'applique pas.

9 / Les convocations seront envoyées aux joueurs par mail ainsi qu'aux clubs. Les joueurs sont convoqués 1h avant le premier match sauf pour le premier tour qui sont convoqués 30 min avant le premier match.

10 / Si le joueur a besoin de quitter la compétition entre 2 matchs, il doit demander l'autorisation au juge arbitre, s'il quitte la salle sans l'autorisation du juge arbitre il sera considéré forfait. Le pointage est obligatoire à l'arrivée au gymnase.

11 / Les simples et les mixtes se joueront le samedi jusqu'aux finales, les doubles se joueront le dimanche jusqu'aux finales.

12 / Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de désaccord entre les joueurs, ils devront utiliser les volants officiels de cette compétition qui sont les Forza S-5000

13 / Les frais d'inscription s'élèvent à 14€ (1 tableau) et 19€ (2 tableaux) par joueur, réglables directement lors de l'inscription sur eBad ou BadNet.

14 / A l'appel de son match, tout joueur qui ne serait pas présent sur le terrain après 5 minutes, pourra être considéré comme forfait par le juge arbitre, quel que soit le niveau de la compétition, les joueurs appelés à jouer sur le terrain désigné auront 3 minutes d'échauffement à compter de l'appel de leur match par la table de marque. Le test des volants est compris dans les 3 minutes et doit se faire en arrivant sur le terrain.

15 / Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi qu'avec tous les accessoires nécessaires à son match. Aucun joueur ne sera autorisé à quitter le terrain sans l'avis express du juge arbitre.

16 / La compétition se déroulera en auto-arbitrage exclusivement, le juge arbitre ne dispose pas de l'autorisation d'arbitrer un match

17 / Pour les joueurs mineurs, il faudra venir avec un parent ou responsable légal qui aura obtenu la délégation de responsabilité d'un des parents du mineur, cette personne devra rester avec le joueur mineur tout au long de la compétition.

18 / Le temps de repos minimum entre 2 matches est de 20 minutes.

19 / Dans la mesure du possible, tous les matchs se joueront en poules pour la phase préliminaire avec deux sortants par poules, puis en élimination directe pour les phases finale

20 / Les matchs seront joués en 2 sets gagnants de 15 points

21 / En cas de forfait (à justifier dans les 5 jours qui suivent la compétition), tout joueur se doit de prévenir l'organisateur au plus tôt. Pour les disciplines du mixte et du double, le joueur inscrit restant devra faire part à l'organisateur de son choix de partenaire de remplacement (ou proposé par l'organisateur) ou de sa non-participation (forfait involontaire). Si le forfait est indiqué avant la définition des tableaux, l'intégralité de la participation du tableau sera remboursée, si le forfait est indiqué après la définition, il sera remboursé que sur justification du forfait

22 / Le comité d'organisation se donne le droit de modifier l'ordre des matches en accord avec le juge arbitre en cas de nécessité. L'échéancier diffusé ne reste qu'indicatif ; les joueurs devront être attentifs aux annonces de la table de marque et se tenir prêts. Tout joueur doit se tenir à disposition dans la salle. Pour toute absence, il doit en aviser le juge arbitre, sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match.

23 / L'organisation peut être amenée à prendre des photos pour son site internet ou le compte Facebook ou diverses publications. La participation à ce tournoi vaut acceptation et accord du droit à l'image. Selon les articles 226-1 à 226-8 du Code civil, tout individu jouit d'un droit au respect de sa vie privée ainsi que d'un droit à l'image. En conséquence, si vous ne voulez pas que votre image ou celle de votre enfant apparaisse sur ces sites, merci de bien vouloir nous en informer lors de votre arrivée au tournoi.

24 / Le club décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol pendant la compétition. Il est interdit de fumer et de vapoter dans la salle et les vestiaires.

25 / Les joueurs devront porter une tenue de badminton conforme aux règles FFBad, le port de chaussures de sport d'intérieur ("semelles non marquantes") est obligatoire sur la surface de jeu.

26 / L'utilisation de substances et de tous moyens destinés à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de la compétition, qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique de l'athlète, est prohibé. La liste des produits dopants est rendue officielle par le ministère chargé des sports (extrait de l'article 10 du règlement médical du guide du badminton). Les joueurs sous prescription médicale doivent impérativement présenter les documents au juge arbitre avant la compétition.

27 / le plateau est réservé aux joueurs appeler et à maximum 2 spectateurs par équipe maximum si cela ne dérange pas les matchs en cours et la circulation des joueurs, du juge arbitre ou organisateur du tournoi.

28 / aucun animal ne sera autorisé pendant toute la durée de la compétition dans les locaux abritant la compétition sauf les animaux qui ont vocation d'aide au handicap.

29 / Faute d'inscrit ou pour tout autre problème, en accord avec le juge arbitre, les organisateurs se réservent le droit d'annuler la compétition, si tel était le cas, tout joueur ayant déjà payé la compétition serait remboursé intégralement.

30 / Toute participation au tournoi implique l'adoption de ce présent règlement. Le règlement fédéral s'appliquera pour tous les points non cités ci-dessus